

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES DE 2019

Cette note est annexée au compte administratif 2019 et sera publiée sur le site internet de la commune.

1. DETAIL DU FONCTIONNEMENT

❖ *Ressources humaines*

Au 31 décembre 2019, le tableau des effectifs pour les agents se répartit en 1 adjoint administratif à temps complet et 4 agents sociaux à temps non complet, soit 3.21 ETP (équivalents temps plein).

❖ *Ressources financières*

Le CCAS dispose d'un budget principal propre financé essentiellement par une subvention de la commune. Le budget primitif de fonctionnement 2019 était de 204 131.24€. Une décision modificative a été prise le 22 octobre 2019 afin de réajuster le budget, qui a été porté à 208 131.24€.

2. LES RESULTATS DE L'EXERCICE

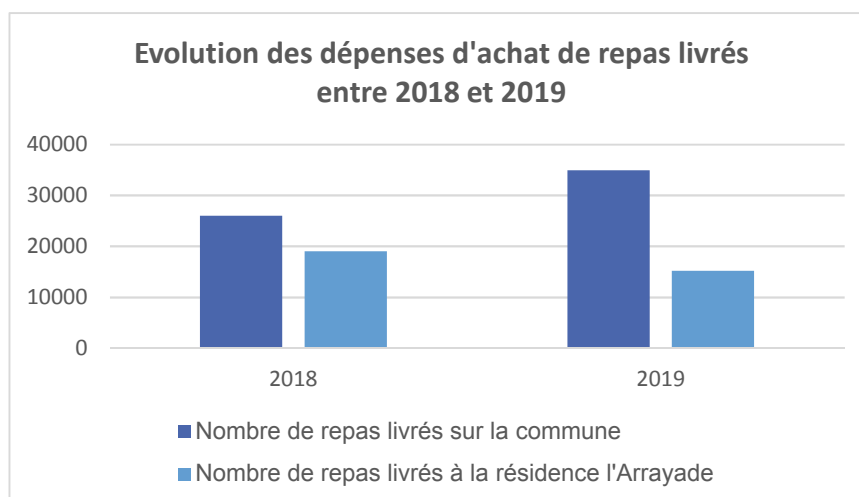
2.1. FONCTIONNEMENT

Le résultat global 2019 de fonctionnement est arrêté à l'équilibre entre les recettes et les dépenses, à 204 301.39€

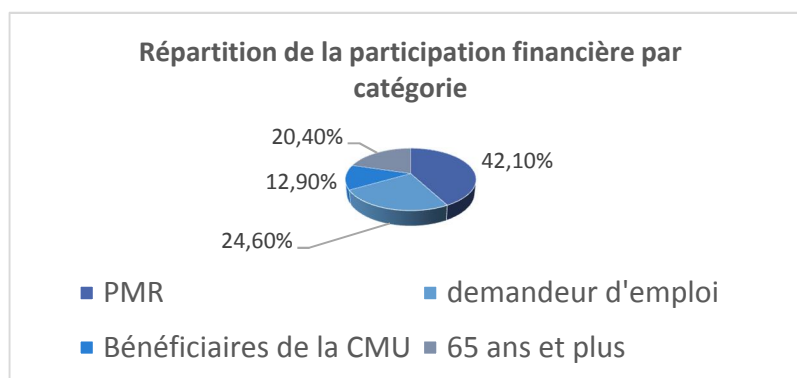
Dépenses de fonctionnement :

Elles ont globalement augmenté de 6 307.76€ (soit 3.19%) par rapport à 2018 (le résultat global 2018 présentait un déficit de 2 698.65€, pris en compte dans le budget 2019) dont :

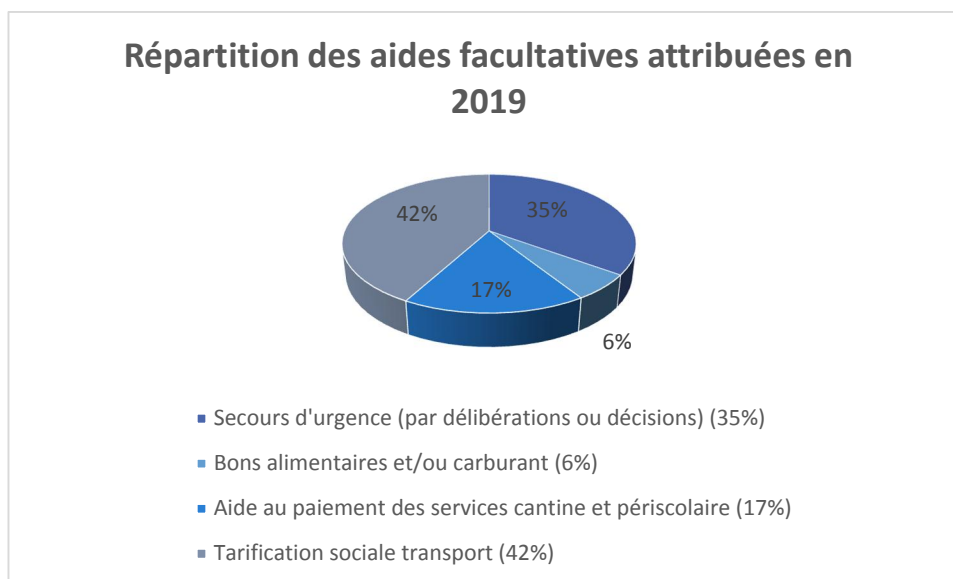
- une augmentation du chapitre 011 (charges à caractère général) comprenant :
 - une hausse globale de 4 151.92€ (+ 7.28%) concernant l'achat de repas à la commune pour les repas livrés pour les seniors de la commune et de la résidence autonomie l'Arrayade



- une légère diminution de 2.66% des frais de transports collectifs liés à la participation du CCAS dans la tarification sociale du réseau de bus Idélis



- une légère diminution du chapitre 012 (charges de personnel/frais assimilés) de 1 315.24€ (-0.1%)
- une hausse du chapitre 65 (autres charges de gestion courante) de 772.43€ (+ 9.17%) correspondant aux secours d'urgence et intégrant pour plus de cohérence, les bons alimentaires précédemment rattachés à l'article 60623 (alimentation) et au chapitre 011 (charges à caractère général).



Recettes de fonctionnement :

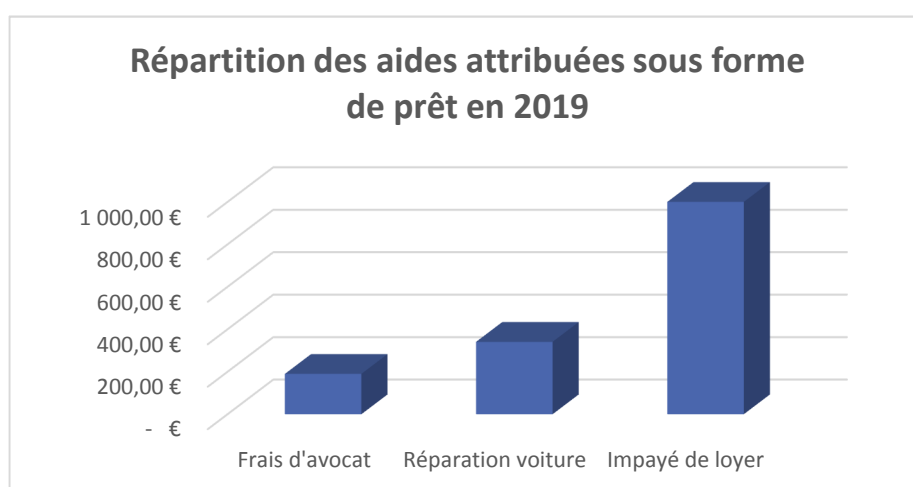
Elles ont augmenté globalement de 9 006.41€ (+ 4.61%) qui s'explique notamment par :

- une hausse du chapitre 70 (produits des services) de 7 496.87€ (+ 6.98%) et plus précisément par l'augmentation du nombre de repas livrés aux seniors de la commune et de la résidence autonomie l'Arrayade de 2 331.80€.

- En revanche, le chapitre 013 (atténuation de charges) comprenant l'article 6419 (remboursement sur rémunération de personnel) est en diminution de 3 018.89€ (-83.12€) compte tenu du non-remboursement des arrêts-maladie en-deçà de 15 jours d'arrêt de travail.
- La subvention de la commune de 77 056.63€ a été moindre par rapport aux prévisions (de 80 000€) pour s'ajuster à l'équilibre du budget.

2.2. INVESTISSEMENT

- Le montant des prêts octroyés en 2019 s'est élevé à 1 531.00€ contre 195.47€ en 2018.



Le résultat global 2019 est arrêté à **+ 4 579.33€**.

L'excédent d'investissement reporté s'est élevé à 6005,29 €.

2.3. LE RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE EST :

	RESULTAT 2019	RESULTAT GLOBAL
INVESTISSEMENT	-1 425.96€	+ 4 579.33€
FONCTIONNEMENT	+ 2 698.65€	-
TOTAL	+ 1 272.69€	+ 4 579.33€